



Union Nationale des Syndicats Autonomes

GAMELLES ET BIDONS

Interrégion des Douanes

Bordeaux

28 Septembre 2016



BORDEAUX : CHAUD LES REVENDICATIONS !



ACTION DES AGENTS DU CSRH

Bordeaux a subi cet été des températures caniculaires faisant du mois écoulé un des mois d'août les plus chaud et sec qu'ait connu la ville. Cette météo n'a pas pour autant freiné la motivation des agents du CSRH qui, devant la léthargie dont l'administration a fait preuve pour solutionner les problèmes rencontrés par ce service, ont manifesté leur colère tout au long de l'été.

Il va de soi que les agents du CSRH, confrontés aux problèmes qu'ils avaient listés et dont nous nous étions fait également l'écho lors d'une lettre adressée par le secrétaire général de l'Unsa à la Directrice générale le 8 juin 2016, restée à ce jour sans réponse, n'ont pas baissé les bras.

En effet, tout en assurant leur service pour le bien de la communauté douanière ils ont organisé tous les mardi durant la pause méridienne un « sitting » devant la DI, bien souvent en plein cagna ! De quoi rajouter des degrés aux degrés de l'été !

Toujours est-il que cette non-réponse de la Directrice générale à leurs revendications frôle quasiment l'erreur professionnelle et passe très mal auprès des agents. Elle pourra toujours continuer à nous dire qu'elle participait bien à une réunion ministérielle sur la sécurité où néanmoins personne ne l'avait vu, mais elle ne pourra jamais nous dire avoir répondu à un courrier du 8 juin sans nous montrer la réponse écrite !

Suite à tout cela, l'action des agents du CSRH, dans l'unité et avec le soutien de tous les syndicats que nous espérons sans récupération ou arrière pensée électoraliste, passe à un degré supérieur avec journée de grève le 29 septembre.

Jusqu'à présent l'administration a plutôt soufflé le froid vis-à-vis de ce service, il est temps maintenant qu'elle souffle le chaud, le groupe de travail du 20 octobre organisé à la Direction Générale en sera-t-il l'occasion ? Il faut dès à présent des engagements fermes en ce sens de la part de la DG. Pour notre part, suite à l'absence de réponse de la Direction générale, nous interpellons plus haut, le ministre à Bercy, afin que les deux principales revendications (reconnaissance financière et prise en compte de la charge de travail) soient reconnues.

CSRH EN GREVE LE 29 SEPTEMBRE

CTSD DU 21 SEPTEMBRE

Parmi les points à l'ordre du jour :

- Fermeture de la BSI d'Agen et regroupement avec la BSI d'Arcachon
- Redimensionnement du centre de viticulture de Blaye
- Mise en œuvre de la centralisation de la TSVR et des remboursements TICPE en Midi Pyrénées
- Repyramidage des effectifs de référence du bureau de Auch

En préalable, nous avons indiqué que: « nous étions des défenseurs de la liberté d'expression syndicale mise à mal dans l'affaire qui a opposé cet été la direction générale à notre secrétaire général. L'UNSA de la DI de Bordeaux est donc pour qu'on sache, en toute chose, garder la mesure et cela de chaque côté ».

1/ PV du CT du 17 juin : Solidaires, USD-FO, CFDT et UNSA votent POUR, la CGT ne prend pas part au vote car non présente à ce CT.

2/ BSI d'Agen : La « productivité » par agent de la BSI d'Agen est dans le peloton de tête de la DI, mais selon le DI, il faut regarder si cette énergie donne des résultats significatifs. La qualité des agents n'est donc pas remise en cause dans la décision du DI. Il estime par contre insuffisante la taille de la Brigade pour qu'elle soit viable et reconnaît que les contraintes en effectifs, malgré l'abondement (40 agents pour la DI) dû aux tensions terroristes, participent au regroupement avec la brigade d'Arcachon sur un nouveau site. Nouveau site, car les locaux actuels de la BSI d'Arcachon ne sont pas adaptés pour la nouvelle brigade et une amélioration des conditions de travail serait également recherchée.

Le choix s'est porté sur le sud-Gironde après analyse du théâtre opérationnel (bouclage de l'agglomération de Bordeaux, possibilité contrôle A62, montée sur le Médoc ...).

La taille critique des brigades douanières étant définie à 25, le calibrage à 15 pour la future brigade Sud-Gironde laisse interrogateur. Le DI souhaite également un renforcement des effectifs pour arriver à des brigades de 25 agents, mais il a clairement indiqué ne pas avoir les moyens humains pour obtenir ce niveau en Sud-Gironde.

Le PPF d'Agen sera-t-il vraiment abandonné ?

Des atterrissages sur des aéroports secondaires (comme Agen) sont autorisés ce qui, en période de tension internationale, est dispendieux en termes d'emplois douaniers mobilisés. Néanmoins, si la fonction PPF était maintenue à Agen, la DG souhaiterait rétrocéder la gestion de l'aéroport à la PAF.

Le DI affirme donc sa volonté pour que les avions atterrissent à Bergerac (4 agents de plus affectés à Périgueux pour mieux prendre en compte l'aéroport de Bergerac). mais concernant les vols privés, la participation ponctuelle à la mission PPF sur Agen des brigades de Périgueux, Montauban ou bien Sud-Gironde sera sollicitée.

Les contrôles sur le fret express se feront moins sur initiative mais seront prescrits. Le DI compte, suite à la fermeture de la brigade, attribuer l'exécution de ces contrôles aux OPCO du bureau d'Agen.

Concernant les axes routiers autour d'Agen, il n'y a pas assez de ressources pour que la brigade d'Agen les surveille tous. Mais le DI compte, pour l'A62, sur les unités qui interviennent en amont. Pour la RN21, sur les contrôles des brigades de Tarbes et Périgueux.

Concernant les saisies de tabac, la tendance est à ce que toutes les brigades participent aux saisies et cette année l'objectif cible n'est pas loin. Le DI a obtenu que cette cible soit ramenée à de plus justes proportions.

Sur le foyer Lot-et Garonnais des personnes potentiellement terroristes, le DI indique qu'il y a des services spécialisés pour surveiller ces foyers, la douane contribuant quant à elle fortement à la lutte du terrorisme dans le cadre de ses missions spécifiques.

La future brigade du Sud-Gironde n'aura pas à remplir la mission de contrôle PPF sur l'estuaire de la Gironde. Il apparaît que la douane a délaissé ces contrôles (ports, croisiéristes). Elle envisage donc la mise en place d'une capacité de contrôle à partir de la BSE de Bassens. Le DR fait part de sa volonté de redonner des moyens à la BSE de Bassens avec notamment des aménagements de locaux pour les contrôles. Mais il n'y aura pas d'exclusivité de quelques agents de Bassens sur la mission.

Le DI doit maintenant justifier ses choix face au préfet de Région. Mais son cap est maintenu, malgré nos oppositions. Le seul revirement possible, serait une opposition politique qui, à ce jour, ne pointe pas le bout de son nez.

Néanmoins, l'affranchissement vers le haut du délai de deux ans pour la fermeture de la BSI d'Agen est souhaité par le DI avec l'objectif de permettre aux agents un transfert en douceur.

Pour l'UNSA, il est évident que si l'effectif de la brigade d'Agen n'avait pas été continuellement réduit au cours des ans on n'en serait pas là aujourd'hui. Cette brigade avait en effet jusqu'à 15 agents lorsqu'elle contrôlait les fruits et légumes.

Solidaires a demandé que l'avis du directeur départemental du travail soit recueilli.

Le DI nous informe que la réimplantation de la brigade d'Arcachon passera à nouveau devant le CHS33 et fera l'objet d'un point lors d'un nouveau CTSD.

Pour information, il y aura dans le cadre des renforts +1 emploi à Pau et +1 emploi à Cambo.

Vote sur la fermeture de la brigade d'Agen : refus de vote (toutes OS)

Vote sur le regroupement avec la nouvelle brigade d'Arcachon : refus de vote (toutes OS)

3/ Réorganisation du centre viti de

Le DI nous informe que sa proposition est une des intérêts des utilisateurs et des vœux des il qualifie par ailleurs Libourne de premier



Blaye

évolution de bon sens avec la prise en compte personnels concernés. Avec cette réorganisation, centre viti de France.

Le projet prévoit que 14% des EVV, 70% des transférés vers le centre viti de Libourne soit en la charge est évaluée à 1 ETPT. Soit au total 2,25 emplois. Blaye passerait ainsi de 8 à 5 emplois et Libourne gagnerait 3 emplois dont un à 50%.

négociants et 100% des distilleries seraient ETPT 1,25 emploi transféré. Au titre de la DMS

5 agents souhaitent rester à Blaye, 2 agents souhaitent rejoindre Libourne et 1 rejoindre Bordeaux à terme.

Libourne passerait de 15 à 18 agents et avec le transfert de St Emilion à 20 agents.

Actuellement, les agents sont vent debout contre les applications (Gamma, NCVI) qui ne permettent pas des gains de productivité, mais en réponse le DI indique que ces logiciels évoluent dans le bon sens et que CIEL va améliorer et diminuer les saisies. En attendant, CIEL est supposé réduire la charge de travail mais dans l'immédiat cela l'accroît bel et bien, dans cette phase de mise en place. (difficulté provisoire mais réelle).

Pour le DI, l'application de ce projet se ferait au 1er septembre 2017 et d'ici là il intègre le fait que CIEL sera monté en charge. La sous-direction F a écrit au CIVB pour confirmer la validation du portail du CIVB et son ouverture à CIEL. Les opérateurs vont donc pouvoir basculer sur CIEL. Le CIVB encourage ses adhérents à utiliser ce portail.

Les OS ont mis en évidence la surcharge de travail ressenti par les agents de la Viti de Libourne. Le service guichet est constitué de 2 agents qui reçoivent déjà l'appui d'agents de contrôle ou du chef de service.

Le DR admet qu'il est possible d'allouer en interne les ressources pour faire face au pic de travail.

La maîtrise des contrôles concernant son secteur viticole sera laissée au centre viti Blaye.

La libéralisation de la viticulture ayant été repoussée par la communauté européenne sous condition que chaque exploitant soit contrôlé tous les 5 ans, la charge de travail pourrait donc augmenter sensiblement pour tous les centres viti.

3 emplois donneront lieu à primes de restructuration.

Vote : Toutes les OS ont voté contre, ce qui donnera lieu à un nouvel examen en reconvoction le 29 septembre.

Pour l'UNSA, les chiffres fournis (charge de travail, agents impactés ..) par l'administration étaient trop confus afin d'apprécier la situation. De plus il apparaît clairement que si les agents de Blaye pourraient ne pas ressentir d'effet négatif d'une telle réorganisation, même si nous jugeons qu'une organisation à 5 agents n'est pas optimum pour générer une dynamique de service, les agents de Libourne, eux, ne sont pas sur la même longueur d'onde !

4/ centralisation TSVR et TICPE en midi-Pyrénées : point d'information

La concentration sur les bureaux d'Albi, Auch et Portet n'est plus d'actualité ...

Globalement la perte de travail pour la RR avec la montée en charge de la centralisation sur Metz représente 1,76 ETPT sur 15 emplois. Pour les bureaux, 15,37 emplois sont actuellement utilisés pour la gestion et les contrôles de la TSVR (8,66) et de la TICPE (6,69). la situation par bureau est la suivante :

- ➔ Albi TSVR (-1,65) TICPE (-0,21) reste 0,56 pas d'emploi en moins
- ➔ Cahors TSVR (-0,60) TIPE (-0,71) reste 0,24 réduction 1 emploi
- ➔ Rodez TSVR (-0,70) TICPE (-0,61) reste 0,88 réduction 1 emploi
- ➔ Auch TSVR (-0,56) TICPE (-0,47) reste 0,76 pas d'emploi en moins
- ➔ Montauban TSVR (-0,48) TICPE (-0,33) reste 0,90 réduction 1 emploi
- ➔ Tarbes TSVR (-0,48) TICPE (-0,23) reste 0,31 réduction 1 emploi

- Foix TSVR (-0,40) TICPE (-0,38) reste 0,22 pas d'emploi en moins
- Portet TSVR (-1,25) TICPE (-0,82) reste 1,63 les emplois sont basculés aux produits énergétiques.

Au final, pour 9 emplois théoriques supprimés il y aurait 6 suppressions effectives d'emplois dont 2 réaffectés pour les produits énergétiques.

5/ repyramidage des effectifs du bureau d'Auch

Une fiche de poste définissant le périmètre des tâches et des fonctions de l'agent de catégorie A sera rédigée.

Un volant formation pourra être proposé.

Votes

Abstention : UNSA, USD-FO et CFDT

Prennent part au vote : Solidaires et CGT.



6/ Questions diverses

Protection des sites douaniers (sur initiative de l'Unsa) :

Suite à la demande de l'Unsa une enquête est lancée pour résorber les trous béants quant à la sécurité des divers sites douaniers de l'interrégion. Déjà des mesures ont été prises dans diverses implantations de la DI et d'autres suivront comme la mise en place d'un portillon et d'un digicode pour le site de Bassens.

Par ailleurs, la DG a rédigé des instructions sur les attitudes à tenir qui ont été relayées localement, tout comme des consignes de vigilances ont été adressées aux personnels par exemple sur le port du gilet pare balle.

Tetrapole 900, constitue également un élément de sécurité pour les agents, encore faudrait-il que le fonctionnement soit bon. Or, il existe des zones d'ombre, notamment dans les régions vallonnées, qui le rendent inopérant. L'administration évoque la possibilité de demander un relai supplémentaire. Les brigades confrontées à ce problème doivent donc faire remonter à leur hiérarchie les zones où il y a problème. Par ailleurs, en mode portatif, s'il y a un gros problème, il faudra utiliser la radio embarquée dans le véhicule.

Pour les motards on ne sait pas faire le couplage Tetrapole et GSM, mais les techniciens sont à la recherche d'une solution.

D'autre part, l'Unsa relève qu'il n'y a plus d'écoute d'autoradio possible dans les véhicules. Le DI va saisir la DG de ce problème.

Évocation cas de l'EMC de Tarbes confiné bien souvent sur l'aéroport de Lourdes faute de suffisamment d'effectif pour faire autrement.

Proposition d'attribuer une EMC à la brigade de Montauban.

CAPL DU 20 SEPTEMBRE

La dernière CAPL de recours en notation des catégories B concernant autant la phraséologie que le cadencement avait lieu le mardi 20 septembre à Bordeaux. En effet dès l'an prochain, les recours des catégories B ne porteront plus que sur les appréciations phraséologiques ou la mention d'alerte qui sont maintenues contrairement au cadencement du délai d'avancement, supprimé.



Les mois à distribuer étaient au nombre de 6, soit un mois en moyenne pour 4 dossiers de recours.

1 mois a été attribué à un recours de C1

2 mois attribués à des recours de C2

3 mois attribués à des recours de CP.

Une appréciation phraséologique a été rectifiée pour un C1.

Par ailleurs, le DI nous a informé des affectations des agents promus au grade de contrôleur C2.

Il a ensuite énuméré les inscriptions au TAM 2016 hors période suite à restructuration et indiqué les postes pour lesquels il appelait au tableau 2016. Rappelons que la CAPC de second tour des mutations aura lieu le 6 octobre à Montreuil.